

# **PROJET PÉDAGOGIQUE**

## **SÉJOUR ADOS A GÉRARDMER**

**DU MERCREDI 13 AU 20 JUILLET 2022**



# **SOMMAIRE**

Préambule

Constat

I- Présentation du projet

II- Modalités de fonctionnement

III- Contexte

IV- Actions pédagogiques

V- Organisation pédagogique

VI- Évaluation

## Préambule

L'ambition du Centre Social Le Lac est de permettre à tous les enfants, particulièrement à ceux qui connaissent des difficultés, d'accéder aux savoirs, aux loisirs, à la culture, mais aussi à la découverte de l'autre.

C'est pour ces raisons que le centre social Le Lac organise **un accueil de jeunes et des camps pour les préadolescents et les adolescents, depuis des années.**

Le camp tiendra une place importante, car il permettra, à un grand nombre d'enfants, de vivre un départ en vacances hors du domicile familial.

En dehors du centre de vacances, c'est en effet la seule possibilité, pour les enfants et les jeunes, de partir en séjour collectif. Au-delà de sa fonction sociale de lieu de garde, le camp constituera une occasion privilégiée d'aller vivre ailleurs avec d'autres amis. Le projet pédagogique de l'équipe devra en faire un lieu où les enfants pourront, dans un cadre éducatif de qualité, vivre à leur rythme, échanger, apprendre, rencontrer l'autre et découvrir l'environnement.

La vie au camp traduira les conceptions éducatives des organisateurs ainsi que les choix pédagogiques faits par l'équipe d'animation. Elle témoignera également des contraintes d'ordre matériel.

Construire un projet de camp et le mettre en œuvre constitueront une bonne occasion de travail en équipe et d'intégration dans le projet pédagogique des divers intervenants et prestataires d'activités.

Ce projet pédagogique permettra aux participants de vivre ensemble, à leur rythme, et de prendre des responsabilités au sein d'un groupe à faible effectif.

Avec l'aide des animateurs, les adolescents pourront monter eux-mêmes des projets et prendre des initiatives.

Au-delà des réalités évoquées ici, il conviendra de restituer l'activité au camp comme un support de la vie collective et du vivre ensemble. Dans cette perspective, les éventuels prestataires d'activités seront associés et pleinement intégrés au projet pédagogique.

Les camps entreront dans ce cadre réglementaire et auront à répondre aux mêmes exigences.

Mais ce sera le projet des organisateurs et de l'équipe qui fera du séjour un réel espace éducatif.

Cela supposera l'association des parents à ce projet et la prise en compte réelle des attentes des adolescents.

## Constat

Trois millions d'enfants ne partent pas en vacances l'été, chaque année, en France. Parmi ceux-ci, deux millions des 5-19 ans ne partent même pas un weekend hors de chez eux !

Le droit aux vacances est un droit fondamental reconnu et présent dans la Convention internationale des Droits de l'Enfant.

Ne pas partir en vacances représente une inégalité et une injustice sociale majeure, mais également une atteinte à l'équilibre de l'enfant, un frein à sa récupération, physique, psychologique, biologique, après le temps scolaire.

Toutes les études le montrent : le premier obstacle au départ en vacances est d'ordre économique et la situation s'est encore dégradée ces dernières années, les classes moyennes étant désormais touchées.

Les séjours collectifs (les « bonnes vieilles colos ») ont une influence très positive sur l'équilibre psychologique des jeunes et une meilleure alimentation. Ils ont un effet stimulant pour les enfants en difficultés scolaires, ils améliorent l'estime et la confiance en soi...

Alors que 7 % seulement des enfants qui ne partent pas en vacances ont une activité culturelle ou sportive, les séjours collectifs offrent des activités riches et variées.

Dans un contexte de crise économique et de hausse du chômage, les collectivités locales et les structures d'Éducation Populaire ont également un rôle majeur à jouer pour que ce droit aux vacances soit une réalité.

Certains jeunes issus de l'ensemble du territoire de la Ville de Sedan n'ont pas ou peu la possibilité de partir en séjour d'été en raison des faibles ressources des familles.

## I- Présentation du projet

Les adolescents passent la majeure partie de leur temps au collège ou au lycée, les adolescents ne parviennent pas toujours à se distraire. Pour des adolescents, s'adonner à des activités ludiques se révèle indispensable pour créer un équilibre sur le plan social. Dans cette logique, les séjours de vacances s'illustrent comme la meilleure opportunité qui s'offre aux ados pour passer des moments ludiques au cours des vacances scolaires. Lors d'échanges avec les adolescents, il nous est paru normal de programmer un séjour pour qu'ils réapprennent à vivre en communauté.

De plus, la situation sanitaire a impacté les jeunes dans leur apprentissage de la vie et dans leur relationnel avec autrui. Pour des adolescents ayant entre 11 et 17 ans, participer aux séjours de vacances constitue une réelle source de bienfaits. Des nombreux avantages dont ils peuvent bénéficier comme :

✓ Faire des rencontres

Pour faire des rencontres à l'âge adolescent et renforcer les liens entre eux. Ils se voient tout au long de l'année à travers l'accueil de jeunes, mais vivre quotidiennement ensemble, apporte des relations différentes.

✓ Découvrir

Les jeunes réalisent des découvertes aussi incroyables les unes que les autres. Les organisateurs des activités ludiques leur apportent diverses informations afin de les orienter dans leurs faits et gestes. Ils vont découvrir la pratique de l'escalade, le paddle, la grimpe aux arbres à travers l'accrobranche...

Les jeunes ont réalisé des recherches ciblées sur un environnement proche mais dépayçant, qui leur permettrait de s'épanouir et se divertir pour « rattraper ce temps perdu à cause de la covid 19.

Ils ont souhaité vivre cette expérience, différente des camps itinérants basés sur la parade fantastique habituellement mis en place, pour se retrouver.

En petits groupes, ils travailleront sur les activités, les menus, la répartition des tentes... afin que le séjour soit réfléchi et construit par les jeunes. Le but est de les rendre autonome et acteur de ce projet.

## II-Modalités de fonctionnement

Structure :

CENTRE SOCIAL LE LAC

Avenue de Gaulle

08200 SEDAN

Tél. : 03.24.27.08.08

Mail : [centrelac@centrelelac.info](mailto:centrelac@centrelelac.info)

Implantation géographique :

Urbain - Quartier Le Lac - Centre Ancien

Complexe Louis Dugauguez

(sous la tribune Sud, angle Sud-Ouest)

Boulevard du Maréchal de Lattre de Tassigny -  
08200 SEDAN

Dates de fonctionnement :

Du 13/07 au 20/07/2022

Thème du séjour :

Séjour ados au Lac de Gérardmer

### Public :

17 Adolescents (mixte) de 11 à 17 ans issus principalement du Quartier prioritaire Le Lac-Centre Ancien, de familles précaires et monoparentales et adhérents au secteur jeune. Ce sont des adolescents présents tout au long de l'année au sein du secteur.

### Encadrement :

#### ➤ **La directrice de séjour : Mélinna PETIT**

Elle est responsable de son équipe (direction, animation, personnels de services). Elle met en œuvre un dispositif permanent permettant à son équipe de s'approprier le projet éducatif du Centre Le Lac pour le décliner en projet pédagogique du séjour. Elle est la garante de la mise en œuvre de ce projet. Tout au long de séjour, ainsi que lors du bilan, la directrice doit assumer les fonctions de coordination, d'organisation, de gestion, d'évaluation...afin de permettre à chacun des membres de l'équipe d'être partie intégrante du projet pédagogique.

#### ➤ **L'assistante sanitaire : Emma RAKOW**

Elle est chargée des relations avec les professionnels de la santé (médecin, hôpital) et la gestion des documents administratifs dans ce domaine. Elle veille à assurer les soins quotidiens en liaison avec le médecin.

#### ➤ **Les animatrices : Déborah RAKOW, Emma RAKOW**

Elles participent à la mise en place du projet pédagogique conduit par la directrice, en cohérence avec le projet éducatif de l'organisme. Elles sont en contact direct avec les jeunes et doivent veiller à leur sécurité physique, morale et affective sur l'ensemble du séjour. Elles doivent construire une relation de qualité avec les jeunes, qu'elle soit individuelle ou collective. Elles participent à l'accueil, à la communication et au développement entre les différents acteurs : parents, intervenants... Elles doivent donc manifester une réelle capacité à travailler en équipe. Elles encadrent et animent la vie quotidienne, faire respecter les règles de vie et doivent être capable de proposer et d'encadrer des activités, veillées adaptées au rythme et besoins des jeunes.

### Partenaires :

Les partenariats développés sont les suivants :

- La Caisse d'Allocations Familiales des Ardennes
- Les parents dans toutes les phases du projet, de la réunion de préparation à l'évaluation.

Des réunions se feront tout au long du séjour avec nos partenaires afin de faire une évaluation des activités, des adolescents et de nos relations partenariales pour que l'on puisse améliorer le séjour.

Nous travaillons avec les partenaires de ce séjour dans un but commun, car ils participent au déroulement du séjour et à son bon fonctionnement. Un bilan s'effectuera avec eux après le séjour afin d'évaluer les écarts entre ce qui était prévu et ce qui a été fait.

### Transport :

Aller et retour en minibus  
20m3 pour le matériel

### Lieu et hébergement

Camping Les Granges Bas  
116 chemins des Granges Bas  
88400 GERARDMER

### III- Contexte

Le Lac de Gérardmer situé à 660m d'altitude est un lac d'origine glaciaire. Il est également le plus grand lac naturel des Vosges avec ses 155ha de surface.

Les 6 kms de sentier balisés permettent une balade nature au bord du lac que ce soit à pied, en trottinette, à vélo ou encore à vélo à assistance électrique. Les amateurs d'activités nautiques y trouveront également leur compte avec une palette variée d'activités proposées.

Aux beaux jours, ses 115 hectares sont exploités pour les activités nautiques : on y pratique le canoë, la voile, l'aviron, le pédalo, on y pêche, on se baigne sur ses plages aménagées... et on vient y admirer des compétitions sportives en kayak de vitesse et aviron. On peut aussi y louer un bateau à moteur électrique pour apprécier les paysages superbes qui l'entourent.

### IV- Actions pédagogiques

- Permettre aux jeunes de s'approprier leurs vacances (le lieu, le thème de leur séjour) :

Temps calmes et veillées du soir à horaires souples durant lesquels les enfants pourront négocier et choisir leurs activités à la carte et les lieux où ils souhaitent se rendre pour se détendre.

Les réveils, temps calmes et couchers seront échelonnés.

Les temps libres se feront après la douche du soir et des repas.

Nous aurons une grande liberté dans le fonctionnement et la mise en place des activités du soir, mais nous devons respecter les attentes des jeunes et toutes les règles relatives à la sécurité physique, mentale et affective des adolescents.

Du matériel éducatif et sportif sera mis à disposition des jeunes lors de leur temps libre.

- Inciter les jeunes à concilier les contraintes et les avantages du groupe :

- ❖ Respect des horaires de repas et des horaires des activités.

- ❖ L'aménagement du camp et les menées d'activités nous amènerons à susciter l'engagement et l'entraide entre les jeunes.

- ❖ Temps calmes et veillées à la carte, le moment après le goûter et le coucher échelonné pour lesquels le jeune pourra choisir et négocier.

- ❖ Thème de la veillée adaptée à l'état de fatigue des jeunes. Si la journée a été chargée, des jeux calmes seront proposés en veillée. Possibilité d'aller se coucher plus tôt si nécessaire. Un animateur prendra donc en charge les jeunes désirant se coucher.

- Aider les jeunes à se situer dans une vie collective :

Des méthodes pédagogiques se basant sur des notions de partage et d'égalité entre tous les jeunes seront mises en place. La distribution se fera de façon équitable, la douche se fera par roulement afin que ce ne soit pas toujours le même qui commence.

Les jeunes participeront aux tâches communes pour le bon fonctionnement du camp, comme la vaisselle, le nettoyage des tentes et de la cuisine, la préparation des repas...

Nous serons des référents et nous serons à l'écoute des besoins des jeunes tout au long du séjour. Nous épaulerons les jeunes, nous répondrons à leurs questions et leur apporterons de l'aide s'ils le désirent. Nous veillerons également à garantir tous les aspects de sécurité et d'organisation des activités pour un meilleur déroulement possible, car le sentiment de sécurité encourage à continuer et à entreprendre. Chaque problème rencontré fera l'objet de concertation entre l'animatrice et la directrice.

- Encourager les jeunes à respecter :

- ❖ Respect de l'espace personnel de chacun, exemple : s'annoncer avant d'entrer dans les tentes et douches, ne pas fouiller dans les affaires de l'autre, ne pas se servir dans la trousse de toilette de l'autre sous prétexte qu'il manque quelque chose.
- ❖ Respect du langage et politesse entre animateurs, jeunes, et personnes extérieures... base de la politesse (bonjour, bonsoir, s'il vous plaît, merci...).
- ❖ Respect des horaires fixes (heures de repas et activités).
- ❖ Respect du matériel : les jeunes aideront les animateurs et les intervenants pour la préparation et le rangement des activités afin de se familiariser avec le matériel.
- ❖ Respect du repos des personnes résidant au camping
- ❖ Respect des consignes d'évacuation et de sécurité qui seront données aux jeunes à chaque l'arrivée.

- Susciter la curiosité et la créativité des jeunes :

- ❖ Découverte des paysages lors des activités sportives, culturelles...
- ❖ Lors des visites, les jeunes s'imprégneront du patrimoine culturel.
- ❖ Les jeunes réaliseront des petits montages photo en s'appuyant sur ce qu'ils auront photographié lors des sorties

- Inciter les jeunes à découvrir d'autres habitudes alimentaires.

Les jeunes goûteront les spécialités culinaires du département et prépareront eux-mêmes des plats équilibrés.

- Amener les jeunes au respect de l'environnement :

Sensibiliser les jeunes au tri sélectif des déchets : poubelles adaptées, signalisation, explications aux jeunes en début de séjour, ainsi que la mise à disposition de sacs poubelles, à l'économie d'eau (douche, laver le linge, vaisselle...) et respecter l'environnement en ne détruisant pas la nature seront les trois objectifs primordiaux pour les encourager à respecter leur environnement et leur faire prendre conscience des conséquences et de l'impact environnemental s'ils ne pratiquaient pas ces habitudes.

- Favoriser l'échange et le partage au sein du groupe :

Des réunions de « Vivre ensemble » seront instaurées. Ces moments conviviaux permettront à chacun de prendre la parole pour exprimer leur ressenti sur le séjour, les points positifs ou négatifs, les joies ou les craintes.

Des réunions de bilan seront mises en place avec l'équipe d'animation tous les soirs, en vue de la préparation de la journée du lendemain.

- Découvrir les activités autour de l'eau

Les jeunes pourront s'initier à diverses pratiques sportives et de loisirs tout au long du camp. En effet, le lac de Gérardmer apporte un cadre aquatique idéal pour évoluer dans le monde aquatique et naturel.



## V- Organisation pédagogique

### Avant

Pour les inscriptions des adolescents, elles se feront à l'aide d'un dossier d'inscription donné par le secrétariat.

Durant le mois de juin, le groupe d'adolescents et l'équipe d'animation du secteur jeune ont vérifié, nettoyé les tentes, le matériel cuisine...et se sont mis en accord pour leur répartition dans les tentes.

La veille du départ, le mardi 12 juillet, nous accueillerons les jeunes et leurs parents avec les bagages à 16h à la salle de Bérégovoy.

Nous pourrions ainsi répertorier et vérifier ensemble les bagages. Nous inciterons les parents à reprendre la liste du trousseau travaillé en amont avec les adolescents et d'en revoir tout le contenu ceci afin de ne pas avoir de mauvaises surprises durant le séjour.

Nous inviterons ensuite parents et jeunes à charger leurs valises dans le 20m3.

### Pendant

Le jour du départ, les jeunes seront accueillis à 8h à la salle Bérégovoy par l'équipe d'animation.

Nous veillerons au bon déroulement de ce moment privilégié. En effet, les parents nous confient leurs jeunes, ainsi nous devons être à l'écoute des dernières recommandations des parents.

L'équipe d'animation vérifiera que chaque jeune ait bien attaché sa ceinture de sécurité. Les jeunes devront rester calmes durant le trajet de 4h00 afin de ne pas perturber le chauffeur.

Les jeunes devront effectuer les tâches de la vie collective en roulement, comme la vaisselle, le linge, mise de la table, nettoyage du camp... pour veiller au bon fonctionnement du séjour.

Les adolescents seront associés au budget lors des courses, des activités et de la tenue du cahier de comptabilité.

Un bilan hebdomadaire (adultes) et quotidien (jeunes) sera mis en place pour permettre à tous de donner son avis sur le ressenti de la journée ou de la semaine au centre. Nous veillerons ainsi à ce que nos objectifs soient atteints ou à réajuster.

Ces retours vont permettre de se remettre en question afin d'améliorer la qualité des contenus pédagogiques.

Certaines heures sont impératives (heures de repas) et d'autres indicatives. Nous veillerons à ce que chacun ne se sente pas enfermé dans un carcan horaire pour les activités. Par exemple, pour les plus jeunes, dépassé une certaine heure le temps calme est possible et bien souvent nécessaire. De plus, nous veillerons à toujours être « force de proposition », même pendant les moments de temps libres ainsi qu'aux activités dirigées ou non des jeunes.

### **Le déroulement des repas**

Le petit déjeuner sera proposé sous forme de buffet, il s'agit pour tous de prendre des forces pour la journée, nous encouragerons donc les jeunes à prendre un petit déjeuner complet. Les repas du midi et du soir seront préparés par les jeunes avec l'aide des animateurs.

Le repas est un moment privilégié de détente, ainsi nous veillerons à ce que les seuls mouvements des jeunes soient de nature utilitaire, qu'ils mangent assis, confortablement installés pour que le niveau sonore reste inférieur au seuil de fatigue de tous ceux qui le signaleraient. Car l'environnement sonore peut influencer le plaisir d'être en groupe.

Pour un nouveau moment d'échanges, l'équipe d'animation prendra son repas en même temps et à la même table que le groupe de jeunes.

## **Le déroulement des veillées**

Les veillées seront, avant tout, des moments ludiques préparant au coucher. Elles suivront une courbe d'intensité fixée au préalable selon le degré de fatigue des jeunes. À l'issue de chaque veillée, sera prévu un retour au calme afin de faciliter le coucher. Un moment de lecture individuel d'utilisation de leur propre matériel pourra être accordé.

Nous veillerons à ce que chacun prépare ses affaires pour le lendemain et que les tentes soient rangées.

## **La vie quotidienne des animateurs**

Nous devons respecter les mêmes règles de vie que tous les participants du séjour pour une cohérence pédagogique. Nous aurons la possibilité du choix des activités, que nous proposerons aux jeunes, en fonction de leurs préférences et savoir-faire techniques. Des pauses seront autorisées, car vitales, mais uniquement lorsque nous serons sur la structure d'accueil pour des raisons de sécurité (à proximité et au courant du lieu de pause en cas de besoin).

Tous les soirs, l'équipe d'encadrement se concertera afin de faire le point sur la vie du séjour : difficultés rencontrées, moyens d'y parer, programme du lendemain.

Aucun manquement aux règles de sécurité et à la loi ne sera toléré.

## **Communication**

Les jeunes pourront contacter leur famille en dehors des repas et des activités dirigées ou non. Ils devront donc favoriser les appels lors de leur temps libre.

Nous ferons en sorte que les parents aient un maximum d'informations sur le séjour de leurs adolescents. Pour cela, nous organiserons une réunion pour informer les parents sur l'élaboration, l'organisation et le déroulement du projet.

L'équipe d'encadrement remettra un mémo aux parents pour les informer sur : l'itinéraire du séjour, les activités, le rôle de chacun...

Ils pourront avoir un suivi des activités de leurs adolescents durant le séjour, car l'équipe veillera, si possible, à publier des photos et informations sur le Facebook du Centre social Le Lac.

À l'arrivée, la Directrice du séjour enverra un message écrit aux parents.

Au retour, elle fera la même démarche une heure avant l'arrivée sur Sedan.

Les parents pourront appeler leurs enfants de 19h à 20h tous les soirs.

N° téléphone de la directrice de séjour, Méline PETIT : 06-24-39-65-03

## **Après**

Après le séjour, l'équipe d'animation effectuera un inventaire général du matériel utilisé.

La directrice et l'équipe d'animation établiront un bilan des actions menées au cours du camp à partir des bilans effectués lors des réunions avec l'équipe d'animation et ceux des jeunes.

Ce bilan sera remis à l'organisateur.

## **❖ Moyens du Centre social**

Le matériel informatique, photographique et éducatif sera stocké dans la chambre de la directrice. Celle-ci le mettra à disposition des jeunes dans les temps prévus à cet effet. L'équipe d'encadrement veillera à ce que les adolescents utilisent le matériel à bon escient et dans le partage.

Enfin, à la fin de chaque activité, les jeunes et l'équipe d'encadrement rangeront les lieux, le matériel et les jeux de sorte qu'il ne manque rien et que cela reste en bon état.

Les jeunes auront avant le départ participé à des ateliers d'initiation afin de réaliser de petites œuvres audiovisuelles.

## VI- Évaluation

Outils utilisés : entretiens, réunions, contacts téléphoniques.

Avant le départ et bien en amont, une réunion avec les parents et les jeunes sera organisée pour expliquer le projet et son déroulement.

Des entretiens entre l'équipe d'animation et chaque jeune seront organisés afin de leur expliquer leur rôle et nos attentes dans la mise en œuvre de ce projet.

La mise en œuvre de ce séjour s'appuiera sur la réglementation imposée par les services de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Population (D.D.C.S.P.P.).

Pour établir un bilan, des outils d'évaluation seront créés : une grille d'évaluation et une enquête de satisfaction (en concertation avec les ados). Nous ferons un point sur notre questionnement (qu'est-ce que les adolescents ont-ils été capables de ?)

---

Je soussigné(e)..... Responsable légal de l'enfant  
..... certifie avoir reçu le projet pédagogique du séjour ados à  
Gérardmer pour la période du 13 au 20 juillet 2022, d'en avoir pris connaissance et l'accepter.

À Sedan, le

Signature du responsable légal (Précédée de la mention « Lu et approuvé »